

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie,
des finances et du budget

Papeete, le 19 MAR. 2026

N° 20-2026

RAPPORT

Document mis
en distribution

Le 19 MAR. 2026

relatif à un projet de délibération relative à la modification
n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour
l'année 2026,

présenté au nom de la commission de l'économie, des
finances et du budget,

par les représentants Monsieur Tematai LE GAYIC et
Madame Elise VANAA

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 1660/PR du 17 mars 2026, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération relative à la modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2026.

Consécutivement aux tensions au Moyen-Orient, il est proposé de modifier les budgets de deux comptes d'affectation spéciale (CAS) afin de préserver le pouvoir d'achat des Polynésiens.

S'agissant du fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH), un versement du budget général est inscrit à hauteur de 3,5 milliards F CFP afin de stabiliser les prix des hydrocarbures et minorer la flambée des prix à la pompe. Le budget du FRPH s'établira ainsi à 6,5 milliards F CFP.

En ce qui concerne le fonds pour la lutte contre la cherté de la vie et le développement de la concurrence (LCDC), un complément de 1,5 milliard F CFP en provenance du budget général permettra de soutenir la consommation.

Le présent collectif budgétaire a été examiné en commission de l'économie, des finances et du budget le 19 mars 2026, en présence de la majorité des membres du gouvernement.

Les échanges tenus ont permis d'apporter aux représentants présents des précisions sur l'augmentation de l'enveloppe du fonds LCDC, qui s'est construite sur une base préventive afin de contenir les effets potentiels des tensions au Moyen-Orient sur le fret des produits de première nécessité.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération relative à la modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2026 a recueilli un vote favorable de la majorité des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'économie, des finances et du budget, propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS

Tematai LE GAYIC

Elise VANAA

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : DBF26200576DL-9

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

relative à la modification n° 1 des budgets des
comptes d'affectation spéciale pour l'année 2026

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu le code des finances publiques de la Polynésie française et notamment son livre 1^{er} ;

Vu la délibération n° 2025-120 APF du 10 décembre 2025 relative aux budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2026 ;

Vu l'arrêté n° 329 CM du 17 mars 2026 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2026/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances et du budget ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

PREMIÈRE PARTIE

Conditions générales de l'équilibre réel

Article 1^{er}.- Les évaluations de recettes et les plafonds de dépenses sont modifiés, pour chaque compte d'affectation spéciale par section, comme suit :

	<i>en F CFP</i>	Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses
Fonds de régulation des prix des hydrocarbures	FRPH	+ 3 500 000 000	+ 3 500 000 000
Fonds pour la lutte contre la cherté et le développement de la concurrence	LCDC	+ 1 500 000 000	+ 1 500 000 000
TOTAL		+ 5 000 000 000	+ 5 000 000 000

DEUXIÈME PARTIE
Moyens alloués aux services et dispositions diverses

Article 2.- Le montant des recettes de fonctionnement est modifié pour chaque compte d'affectation spéciale par mission, comme suit :

CAS	Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
FRPH	966	Economie générale	+ 3 500 000 000
TOTAL FRPH			+ 3 500 000 000
LCDC	966	Economie générale	+ 1 500 000 000
TOTAL LCDC			+ 1 500 000 000
TOTAL			+ 5 000 000 000

Article 3.- Le montant des crédits de fonctionnement est modifié pour chaque compte d'affectation spéciale par mission, comme suit :

CAS	Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
FRPH	966	Economie générale	+ 3 500 000 000
TOTAL FRPH			+ 3 500 000 000
LCDC	966	Economie générale	+ 1 500 000 000
TOTAL LCDC			+ 1 500 000 000
TOTAL			+ 5 000 000 000

Article 4.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Odette HOMAI

Le Président,

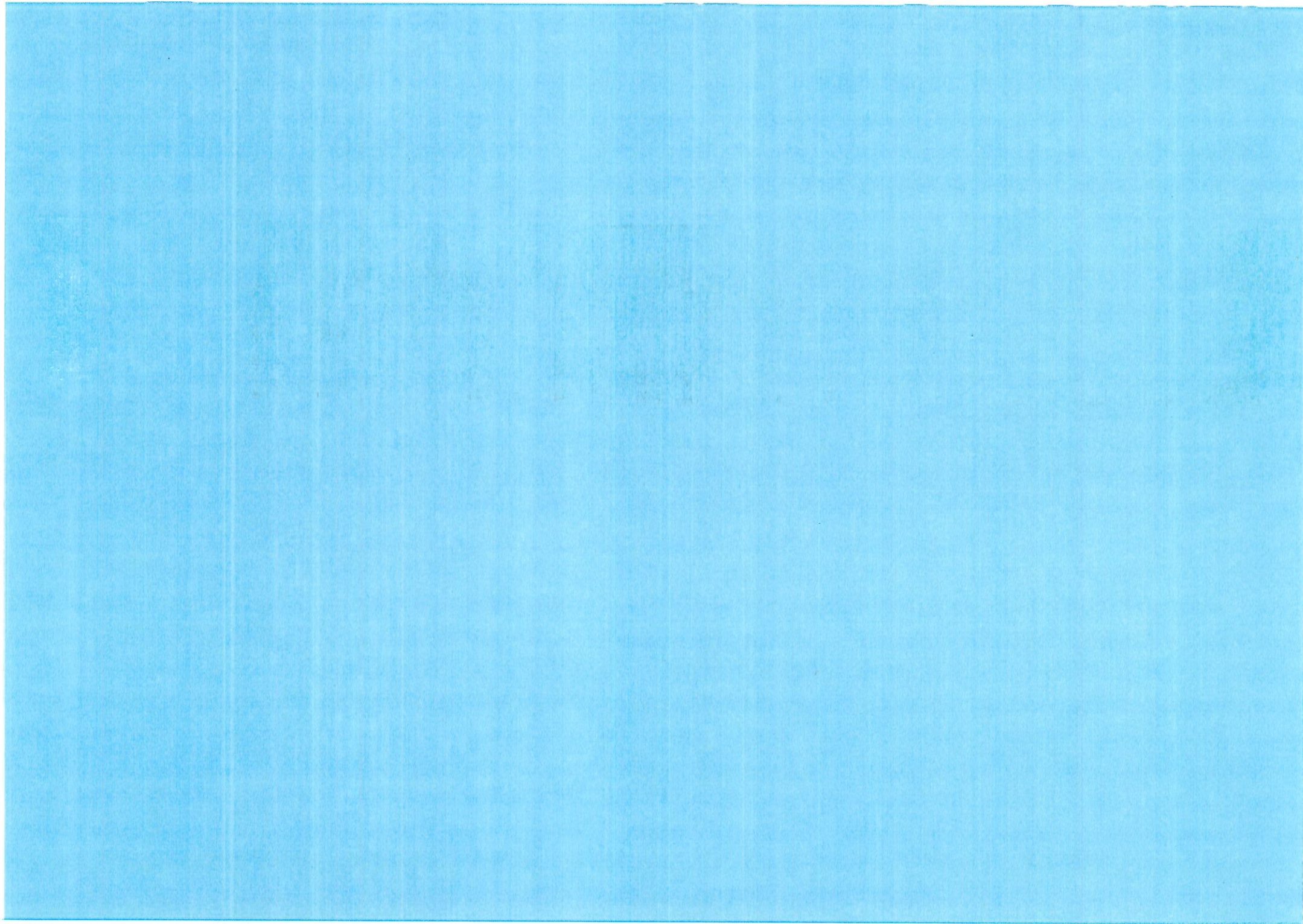
Antony GEROS



POLYNESIE FRANÇAISE

PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU BUDGET DE L'ANNEE 2026

Comptes d'affectation spéciale



FONDS DE REGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

POLYNÉSIE FRANÇAISE
FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

PROJET DE COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2026

96601
REGULATION

[illegible]

POLYNÉSIE FRANÇAISE
PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 16/03/2026

Page 3

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

ECONOMIE GENERALE		MISSION : 966
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
652	DEPENSES	
	DEPENSES DIRECTES	
	Aides à caractère économique	3 500 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	3 500 000 000
	TOTAL DEPENSES	3 500 000 000
778	RECETTES	
	RECETTES DIRECTES	
	Autres produits exceptionnels	3 500 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	3 500 000 000
	TOTAL RECETTES	3 500 000 000
RESULTAT		0

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2026

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

		DPSES DIRECTES	%DEP	RECTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
	966 ECONOMIE GENERALE	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	3 500 000 000
		3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	3 500 000 000
	TOTAL GENERAL	3 500 000 000		3 500 000 000		3 500 000 000	3 500 000 000

BALANCE GENERALE PAR MISSION DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2026

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

* LB/CSR MISSION	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00				
966	Economie generale	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00				
TOTAL GENERAL		3 500 000 000		3 500 000 000		3 500 000 000		3 500 000 000		0		0	

* LB : Ligne budgétaire
CSR : Chapitre sans réalisations

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2026

FONDS DE RÉGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

CSR* ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00	3 500 000 000	100,00				
65	Autres charges d'activité	3 500 000 000	100,00			3 500 000 000	100,00						
77	Produits exceptionnels			3 500 000 000	100,00			3 500 000 000	100,00				
TOTAL GENERAL		3 500 000 000		3 500 000 000		3 500 000 000		3 500 000 000		0		0	

CSR* : Chapitre sans réalisations

FONDS DE REGULATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (FRPH)

BUDGET DE L'ANNEE 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT			BP 2026	
PROG	ARTICLE	LIBELLES	RECETTES	DEPENSES
002		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	723 000 000	
TOTAL 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			723 000 000	0
966 01		REGULATION		
	652	Aides à caractère économique		3 000 000 000
	7532	Recettes de régulation	1 000 000 000	
	778	Autres produits exceptionnels - versement du BG		
TOTAL 966 ECONOMIE GENERALE			1 000 000 000	3 000 000 000
990 01		FISCALITE INDIRECTE		
	673	Titres annulés		3 000 000
	71213	Taxe spécifique exceptionnelle sur certains carburants	1 050 000 000	
	71285	Taxe sur les équipements électriques importés	230 000 000	
TOTAL 990 GESTION FISCALE			1 280 000 000	3 000 000
TOTAL GENERAL			3 003 000 000	3 003 000 000

COL 1-2026	
RECETTES	DEPENSES
0	0
	3 500 000 000
3 500 000 000	
3 500 000 000	3 500 000 000
0	0
3 500 000 000	3 500 000 000

BM1-2026	
RECETTES	DEPENSES
723 000 000	
723 000 000	0
	6 500 000 000
1 000 000 000	
3 500 000 000	
4 500 000 000	6 500 000 000
1 050 000 000	3 000 000
230 000 000	
1 280 000 000	3 000 000
6 503 000 000	6 503 000 000

FONDS DE LA LUTTE CONTRE LA
CHERTE ET DU DEVELOPPEMENT
DE LA CONCURRENCE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

PROJET DE COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2026

[illegible]

POLYNÉSIE FRANÇAISE
PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 16/03/2026

Page 3

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

ECONOMIE GENERALE		MISSION : 966
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
65282	DEPENSES DIRECTES	
	Continuité internationale des PPN	1 500 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	1 500 000 000
	TOTAL DEPENSES	1 500 000 000
778	RECETTES	
	RECETTES DIRECTES	
	Autres produits exceptionnels	1 500 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	1 500 000 000
	TOTAL RECETTES	1 500 000 000
RESULTAT		0

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2026

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

		DPSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
	966 ECONOMIE GENERALE	1 500 000 000	100.00	1 500 000 000	100.00	1 500 000 000	1 500 000 000
		1 500 000 000	100.00	1 500 000 000	100.00	1 500 000 000	1 500 000 000
	TOTAL GENERAL	1 500 000 000		1 500 000 000		1 500 000 000	1 500 000 000

BALANCE GENERALE PAR MISSION DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2026

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

* LB/CSR MISSION	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
	SECTION INVESTISSEMENT												
	SECTION FONCTIONNEMENT	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00				
966	Economie generale	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00				
	TOTAL GENERAL	1 500 000 000		1 500 000 000		1 500 000 000		1 500 000 000		0		0	

* LB : Ligne budgétaire

CSR : Chapitre sans réalisations

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2026

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

CSR* ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRE			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT													
SECTION FONCTIONNEMENT		1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00	1 500 000 000	100,00				
65	Autres charges d'activité	1 500 000 000	100,00			1 500 000 000	100,00						
77	Produits exceptionnels			1 500 000 000	100,00			1 500 000 000	100,00				
TOTAL GENERAL		1 500 000 000		1 500 000 000		1 500 000 000		1 500 000 000		0		0	

CSR* : Chapitre sans réalisations

FONDS POUR LA LUTTE CONTRE LA CHERTE ET DU DEVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE

BUDGET DE L'ANNEE 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT			BP 2026		COL 1-2026		BM1-2026	
PROG	ARTICLE	LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
002		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
		TOTAL 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0	0	0	0	0
966 01		REGULATION						
	652	Aides à caractère économique		922 000 000		0		922 000 000
	6555	Dotation de fonctionnement de l'APC		50 000 000				50 000 000
966 04		REGULATION DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE						
	652	Aides à caractère économique		950 000 000				950 000 000
	65281	Continuité territoriale archipels		1 400 000 000				1 400 000 000
	65282	Continuité internationale des PPN		800 000 000		1 500 000 000		2 300 000 000
	778	Versement du budget général						
		TOTAL 966 ECONOMIE GENERALE	0	4 122 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	5 622 000 000
990 01		FISCALITE INDIRECTE						
	673	Titres annulés		10 000 000				10 000 000
	71261	Droits de douanes	2 212 000 000		0		2 212 000 000	
	71281	Taxe de développement local	1 920 000 000		0		1 920 000 000	
		TOTAL 990 GESTION FISCALE	4 132 000 000	10 000 000	0	0	4 132 000 000	10 000 000
		TOTAL GENERAL	4 132 000 000	4 132 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	5 632 000 000	5 632 000 000